



Paris, le 24 avril 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Dernier Conseil d'administration du CNOSF de l'Olympiade 2021-2025**

**Le Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'est tenu mercredi 23 et jeudi 24 avril à la Maison du Sport Français. Pour cette dernière réunion de l'Olympiade 2021-2025, les administrateurs ont préparé l'Assemblée générale qui se tiendra le 19 juin, validant notamment les comptes clos 2024 présentés, échangé avec le Président du comité d'organisation des Alpes Françaises 2030, Edgar Grospron, mais également abordé les sujets institutionnels et d'actualité, à commencer par les initiatives parlementaires en cours.**

#### **Préparation de l'Assemblée générale 2025**

Le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée générale du CNOSF qui se tiendra le 19 juin prochain à la Maison du Sport Français et qui verra le renouvellement de la gouvernance du CNOSF. Il a, à cet égard, arrêté l'ordre du jour et pris connaissance de la nouvelle composition de la Commission des athlètes de haut niveau, dont les co-présidents Marie Martinod et Axel Clerget sont dorénavant membres du CNOSF, à l'instar de Tony Estanguet, récemment élu membre du CIO. Lors de cette Assemblée générale seront proposées par ailleurs l'affiliation définitive de l'association Premiers de cordées ainsi que l'affiliation probatoire de l'association Alice Milliat. David Lappartient a également profité de ce dernier Conseil d'administration de l'Olympiade pour remercier les administrateurs pour leur engagement durant ces quatre dernières années et a souhaité mettre à l'honneur plus particulièrement celles et ceux qui ont décidé de ne pas se représenter lors des prochaines élections au Conseil d'administration.

#### **Clôture des comptes 2024**

Du fait de l'organisation des Jeux de 2024 en France, des actions portées pour mettre la délégation sportive dans les meilleures conditions dans le cadre du programme Gagner en France, de l'organisation du Club France dans un format exceptionnel, de l'intégration de programmes en lien avec l'Héritage de Paris 2024 mais aussi de la poursuite des activités du CNOSF, le budget 2024 a été deux fois supérieur à celui d'une année traditionnelle.

Pour autant, en raison notamment de la clôture favorable du programme marketing 2024, de la bonne tenue du budget du Club France et d'une gestion rigoureuse, le CNOSF dégage un résultat net positif de 2,3 millions d'euros, renforçant sa solidité financière. Ces comptes clos 2024 seront soumis à la validation de l'Assemblée générale du 19 juin prochain.

#### **Présentation par Edgar Grospron de l'organisation des Alpes Françaises 2030**

Après être revenu sur le lancement du COJOP des Alpes Françaises 2030 le 18 février, Edgar Grospron a présenté aux administrateurs sa vision pour les Jeux d'hiver de 2030. Cette vision, qu'il souhaite enrichie de l'apport des 5 parties prenantes du projet (CNOSF, CPSF, Etat, Régions Auvergne-Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) doit permettre de délivrer, autour de sites extraordinaires, des Jeux respectueux de l'environnement qui mettent en valeur les athlètes et embarquent les populations des territoires concernés. Edgar Grospron est également revenu sur le recrutement de Cyril Linette au poste de directeur général qui doit permettre de structurer dans les prochaines semaines le comité d'organisation et ainsi, grâce à l'appui du CIO, être pleinement opérationnel. Les administrateurs du CNOSF ont mis l'accent sur l'importance de créer des collaborations riches avec toutes les fédérations, qu'elles soient au programme ou non des Jeux de 2030, en s'appuyant notamment sur les réussites de Paris 2024.

#### **Perspectives de l'Agence nationale du Sport**

Dans le cadre des travaux de refonte de l'action publique lancés par le Premier ministre et des contraintes budgétaires présentées la semaine dernière par le gouvernement, les administrateurs, en présence de la Présidente de l'Agence nationale du Sport (ANS), Marie-Amélie Le Fur, ont échangé sur les perspectives et le périmètre d'intervention de l'ANS pour les années à venir. Rappelant leur attachement aux principes fondateurs de l'ANS et au cadre de gouvernance partagée que porte l'Agence, les administrateurs ont fait part de leur crainte quant à des diminutions importantes de ses recettes qui obéneraient sa capacité d'intervention et ont alerté sur l'impact que cela aurait sur le financement des fédérations, des organes déconcentrés du CNOSF, des clubs et la capacité de ces derniers à accueillir des licenciés.

## Célébrations du J+1 an de Paris 2024

Autour de l'ambition partagée de prolonger la magie olympique et de faire vivre l'héritage, le CNOSF assure la coordination nationale du dispositif de célébrations du J+1 an de Paris 2024, en lien avec le CIO, les institutions publiques et les acteurs du sport français. Du souvenir de l'arrivée de la Flamme en France à bord du Belem, à la fête du Sport le 14 septembre, en passant par la levée de la vasque olympique et les festivités qui seront organisées le 26 juillet en souvenir de la cérémonie d'ouverture, un premier calendrier de célébrations a été présenté aux administrateurs. Les événements inscrits dans le cadre officiel des célébrations porteront un label spécifique, garant d'une cohérence nationale et de l'attachement aux valeurs olympiques et paralympiques. La campagne de labélisation, déjà lancée, est notamment ouverte aux fédérations olympiques au programme des Jeux d'été ainsi qu'aux CROS, CDOS et CTOS.

## Boni de liquidation de Paris 2024

Dans la continuité du récent Conseil d'administration de Paris 2024, les administrateurs ont pu évoquer les modalités d'utilisation du boni de liquidation du COJOP, qui s'élèvera au moins à 26,8 millions d'euros, au bénéfice du sport français. Il a notamment été question des 60% de ce boni qui seront administrés par le Fonds de dotation Paris 2024 autour des trois objectifs que sont la célébration des Jeux, le développement de la pratique sportive pour tous et l'accompagnement des athlètes.

## Désignations au Comité de l'arbitrage sportif français et au Comité de déontologie

Chargé d'administrer la Chambre arbitrale du sport du CNOSF, le Comité de l'arbitrage français a été renouvelé pour les quatre prochaines années. Ont ainsi été désignés par le Conseil d'administration Jean-Claude Bonichot, Bernard Foucher, Jean-Pierre Karaquillo, Hélène Maréchal-Huet et Philippe Missika. Enfin, pour palier à la démission de Wanda Mastor, le Conseil d'administration proposera à ratification de l'Assemblée générale la nomination de Franck Latty au sein du Comité de déontologie du CNOSF.

## Poursuite des projets structurants du CNOSF

Enfin, une présentation d'un certain nombre de projets structurants pour le CNOSF a été effectuée : bilan de la Semaine Olympique et Paralympique 2025, plan de décarbonation du CNOSF, essaimage dans les fédérations et les organes déconcentrés du Club des 300 en faveur de la mixité dans les instances, plan anticorruption du CNOSF ou encore le lancement de la promotion 2025 du Parcours Ambition Internationale.

---

## CONTACTS PRESSE

[pressecnosf@cnosf.org](mailto:pressecnosf@cnosf.org)

0140782878 / 0140782888

---



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel



© 2025 CNOSF